



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-00131**

DE : **MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE : **LE 22 MARS 2016**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE CATHERINE MCKENNA**

Réponse de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Changements climatiques

TRADUCTION

RÉPONSE

Le Canada est conscient des défis que posent les changements climatiques et de l'urgence d'agir à tous les paliers. Le gouvernement du Canada fera preuve d'un leadership national et s'associera avec les provinces et les territoires pour lutter contre les changements climatiques, tant au pays qu'à l'étranger. Les changements climatiques ouvrent la porte à l'innovation sur le plan économique, et le Canada a l'intention d'assumer une position de leadership en ce qui a trait à l'économie à faibles émissions de carbone.

Le gouvernement du Canada travaille avec les provinces et les territoires en vue de prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques à l'échelle nationale en adoptant différentes mesures, notamment en établissant un prix pour le carbone. Le gouvernement du Canada est d'avis que les politiques de tarification du carbone permettent de réduire au minimum le coût de la réduction des émissions de gaz à effet de serre; d'offrir un incitatif permanent pour stimuler l'innovation technologique; d'offrir de la souplesse aux consommateurs et à l'industrie; et d'accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Dans la déclaration de Vancouver du 3 mars 2016, les premiers ministres du Canada se sont engagés à travailler ensemble sur l'élaboration d'un cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. À l'heure actuelle, plusieurs groupes de travail, dont un sur les

mécanismes d'instauration d'un prix sur le carbone, étudient des options pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et assurer la croissance de l'économie à long terme. Cette collaboration influencera le cadre pancanadien qui sera mis en œuvre en 2017.

Le Groupe de travail sur les mécanismes d'instauration d'un prix sur le carbone évaluera les différentes options concernant le rôle des mécanismes d'instauration d'un prix sur le carbone dans l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Canada, y compris différentes options de conception, en tenant compte des systèmes provinciaux et territoriaux prévus et existants. Il examinera divers éléments en matière de politique d'instauration d'un prix sur le carbone, notamment la couverture, la comparabilité et la rigueur. Il tiendra compte des défis particuliers, notamment ceux que doivent relever les communautés nordiques et éloignées. Il se penchera également sur les enjeux qui représentent un intérêt particulier pour l'industrie et les investisseurs, comme la prévisibilité et la compétitivité à l'échelle interprovinciale et internationale, y compris la fuite de carbone.

De plus, le gouvernement du Canada s'assurera que le pays profite des investissements et des possibilités d'emploi associés à la transition vers une économie mondiale à faibles émissions de carbone. Dans le budget de 2016, le gouvernement s'est engagé à effectuer des investissements importants pour appuyer la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone. Par exemple, le budget de 2016 consacre 2 milliards de dollars sur deux ans, à compter de 2017-2018, pour créer le fonds pour une économie à faibles émissions de carbone; ce fonds soutiendra des mesures provinciales et territoriales visant à réduire de façon concrète les émissions de gaz à effet de serre et qui s'ajoutent aux plans actuels. Des fonds additionnels seront débloqués pour soutenir la transition vers un secteur des transports plus propre, l'efficacité énergétique et le développement de ressources énergétiques renouvelables et faire avancer la collaboration régionale en matière d'électricité.

Le gouvernement du Canada continuera aussi de travailler avec ses partenaires internationaux pour lutter contre ce problème mondial. C'est avec plaisir que le Canada a pu jouer un rôle actif et constructif dans les récentes négociations internationales ayant mené à l'adoption de l'Accord de Paris, un nouvel accord mondial efficace sur les changements climatiques. Le gouvernement du Canada fera dorénavant pression pour que des mesures mondiales soient prises afin de respecter l'Accord de Paris, tout en cherchant des possibilités de lutter contre les changements climatiques de façon bilatérale ou multilatérale, en commençant avec ses partenaires nord-américains. À Paris, le Canada s'est aussi joint à la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone (CPLC) et y participe activement. La CPLC réunit des dirigeants du gouvernement, des entreprises et de la société civile afin d'appuyer la mise en œuvre de la tarification du carbone, d'échanger des renseignements, et d'accroître la compréhension mondiale, régionale et sous-nationale des pratiques émergentes en matière de mise en œuvre de la tarification du carbone. Le gouvernement du Canada considère que la tarification du carbone et les mécanismes de marché international sont d'importants outils à utiliser dans le cadre des efforts mondiaux d'atténuation des changements climatiques.